



**ACTION-ALCOOL
PICARDIE**

COLLOQUE

« ALCOOL, BINGE DRINKING ET ATTEINTES CÉRÉBRALES »

Charte régionale

de bonne conduite en matière de risque alcool

26 mai 2011

INSTITUT LASALLE

BEAUVAIS

DOSSIER DE PRESSE



Dossier de presse

L'opération en résumé

Ce jeudi **26 mai 2011** à l'**Institut Lasalle de Beauvais** se déroule un temps d'information et d'échange sur le sujet **des consommations d'alcool excessives en milieu étudiant** en direction d'une part des responsables des établissements d'enseignement supérieur picards (Université, grandes écoles, lycées proposant des classes de post-bac...) et de leurs partenaires ainsi qu'aux associations étudiantes et bureaux des élèves.

Les objectifs de cette matinée sont de **présenter d'une part la charte relative à la prévention des conduites à risque notamment celles liées à la consommation d'alcool chez les étudiants en Picardie** (réalisée dans le cadre de la *Task force alcool* par un groupe de travail composé des représentants de grandes écoles, de l'université, des mutuelles étudiantes, de quelques associations étudiantes, du CROUS et du SUMPS) et d'autre part **de présenter et d'échanger sur les derniers travaux** des chercheurs impliqués dans le **projet européen INTERREG IVA Alcobinge** (Cf. Précisions page 5) **dont les objectifs sont d'étudier les conséquences de la consommation excessive d'alcool sur le fonctionnement du cerveau.**

Au travers cette opération, il convient, au-delà des temps de présentation et d'information prévus lors de la matinée, de fédérer l'ensemble des acteurs de la vie étudiante autour de ce sujet d'actualité et d'ouvrir le dialogue sur une problématique complexe requérant la mobilisation de tous afin de promouvoir la santé et à la réussite des étudiants picards.

En perspective de cette manifestation, l'adhésion de la charte sera proposée à la signature de l'ensemble des établissements scolaires d'enseignement supérieur picards, aux associations étudiantes ou bureaux des élèves afin que chacun s'engage à faire évoluer les pratiques de son établissement, de son association conformément aux neuf dispositions de la charte (Cf. précisions page 4).

Contexte de l'opération

Le phénomène de *binge drinking* ou « biture express » (boire le plus rapidement possible pour atteindre l'ivresse voire le coma éthylique) s'est développé en France et en Europe au cours de la dernière décennie. Il concerne les jeunes en général et pas seulement les étudiants. Ces alcoolisations massives ont été associées ces derniers mois à de nombreux faits divers dans lesquels des étudiants ont trouvé la mort. Le nombre d'hospitalisations pour intoxication éthylique augmente les fins de semaine et souvent de manière importante les soirs où des manifestations étudiantes sont organisées.

Pour faire face à ce phénomène, la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST) ainsi que le projet de loi actuellement en cours à la suite du Rapport Daoust visent à réduire les méfaits de la consommation excessive chez les jeunes. Au niveau régional des actions de la Task Force Alcool ont été initiées pour informer, sensibiliser et lutter contre les méfaits de l'alcool notamment chez les jeunes.

Si les méfaits à court terme de l'alcoolisation massive semblent être bien appréhendés par les jeunes il n'en est pas de même pour les effets sanitaires à plus long terme.

La dernière enquête ESCAPAD sur l'usage des drogues à 17 ans montre que l'âge moyen de la première ivresse est aux alentours de 15 ans pour les garçons et les filles. Un jeune sur deux a déjà expérimenté l'ivresse l'année précédent l'enquête et 60% ont déjà connu l'ivresse au cours de leur vie. Elle montre aussi qu'entre 2002 et 2008, l'évolution du nombre d'ivresses répétées (au moins 3 par an) et d'ivresses régulières (au moins 10 par an) est à la hausse, avec respectivement 25.6% et 8.6% des jeunes qui déclarent ces ivresses. Si l'on considère une consommation à risque, c'est-à-dire 5 verres d'alcool et plus en une occasion dans le mois qui précède l'enquête, 57% des garçons et 40% des filles ont eu ce comportement au moins une fois (27.7% des garçons et 11.3% des filles ont eu ce comportement au moins 3 fois et 3.8% des garçons et 0.9% des filles ont eu ce comportement au moins 10 fois).

Une enquête de la SMENO réalisée en 2005 et dont un échantillon concernait des étudiants picards révélait que 22.3% des étudiants déclaraient boire au moins 7 verres d'alcool par soirée (18.5% entre 4 et 6 verres). Cette consommation à risque d'alcool avait aussi tendance à s'intensifier entre le lycée et le passage à la vie étudiante.

***Task force alcool* ou une stratégie de lutte contre les méfaits de l'alcool en Picardie**

Après la tenue des Etats généraux de l'alcool en 2006, le préfet de région Picardie demande à une *Task Force alcool* d'engager des actions pour prévenir notamment la consommation d'alcool chez les jeunes ; il désigne également, au regard des indicateurs sanitaires, des territoires pour expérimenter de nouvelles approches globales : il s'agira d'optimiser l'efficacité des actions déjà menées et développer de nouvelles actions en impliquant plus d'acteurs, de façon mieux coordonnée.

Lancée en 2008 par la préfecture de région et soutenue par l'Agence régionale de santé de Picardie, cette action pilote développe différentes stratégies :

► **La Coopération et la Coordination des acteurs** au travers d'une coordination régionale assurée par le groupe de travail *Task force alcool*, puis d'une coordination territoriale mise en place sous la responsabilité d'un sous-préfet et chargée de définir et de mettre en place **un projet territorial de prévention** à l'échelle des trois territoires expérimentaux (représentant des bassins d'éducation : bassin de la Picardie Maritime, bassin de l'Oise Occidentale et le bassin Laon-Hirson) en y associant tous les acteurs des secteurs sanitaires, éducatifs, du médico-social, de la distribution, de la santé au travail, de la justice.

► **Information, Sensibilisation et Prévention à destination des jeunes, des salariés, des parents d'élèves et familles, des distributeurs....**

Rappelant la situation préoccupante des jeunes en matière de consommation d'alcool, les auditions ont mis en exergue la difficulté de mettre en place des actions de prévention à destination des adolescents peu réceptifs aux messages sanitaires. Ces derniers n'étant peut-être, pas suffisamment adaptés au public ciblé. C'est la raison pour laquelle, l'action pilote favorise une démarche participative : les élèves inscrits dans un parcours d'éducation ou de formation seront invités à construire eux-mêmes leur propre message et support de prévention (films, expositions, scénettes de théâtre...).

La place de l'alcool en milieu du travail étant le reflet de celle qu'elle occupe dans la société, l'action pilote propose une démarche de prévention dans les lieux de travail de manière à sensibiliser aussi la population salariée, et viser ainsi les familles et non plus seulement les jeunes. Dans ce cadre, sont proposées d'une part la mobilisation et l'accompagnement des entreprises et des administrations à une démarche de prévention ; d'autre part une formation des médecins de santé au travail à la stratégie du repérage précoce et intervention brève vis-à-vis de l'alcool (RPIB) permettant aux médecins du travail d'aborder cette question avec leur salariés dans le cadre des visites médicales et de repérer les personnes présentant une consommation à risque.

Initialement prévue sous la forme d'un travail avec les distributeurs et producteurs d'alcool autour d'une charte permettant leur engagement à améliorer l'information aux consommateurs : rappel de la loi pour les moins de 18 ans, systématisation du logo *alcool femmes enceintes...*, la stratégie est désormais, au regard de l'actualité relative à la simplification de la législation en interdisant toute vente d'alcool aux mineurs (Loi HPST), complétée par un travail d'accompagnement et/ou de préparation à l'application de cette nouvelle législation.

► Formations et temps d'échanges entre professionnels

Dans la perspective d'améliorer le repérage des personnes en difficulté avec l'alcool, des temps de formation seront proposés aux professionnels de santé : médecins généralistes, médecins du travail, personnels hospitaliers... notamment sur le repérage précoce et l'intervention brève (RPIB). En effet, de nombreuses études montrent que cette stratégie d'intervention précoce permet d'atténuer les conséquences des usages débutant, d'éviter le passage d'un usage problématique à une dépendance, de favoriser, en cas de besoin, le recours rapide à une aide. Organisés au plan régional ou au plan des trois territoires expérimentaux, ces temps de formation doivent ainsi contribuer à faciliter l'accompagnement médico-social des patients.

Par ailleurs, ont été ou seront déclinées des journées de formation en direction des équipes éducatives, des travailleurs sociaux, des animateurs jeunesse, des magistrats... afin de permettre l'instauration d'une dynamique autour de la prévention au risque alcool à l'échelle de chaque territoire pilote.

► Communication & valorisation des actions et des acteurs

Enfin, tout au long de l'expérimentation, une campagne de communication (conférences de presse, articles, site Web...) a pour objet de valoriser les acteurs et partenaires participants à l'action pilote et surtout de mutualiser les expériences en matière de prévention au risque alcool notamment par les mises en place de temps forts (Journée régionale d'échange, journée régionale de mutualisation des expériences...).

Task force alcool met l'accent sur la prévention des consommations d'alcool excessives en milieu étudiant

La consommation excessive d'alcool et les conduites à risque associées sont des facteurs importants qui affectent la santé et la réussite des étudiant(e)s. La prévention efficace du risque alcool dans le milieu étudiant passe par la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la vie étudiante. C'est pourquoi, une charte picarde de bonne conduite en matière de prévention au risque alcool a été élaborée dans le cadre de l'action pilote *Task Force alcool*.

Ses objectifs : Prévenir la consommation excessive et les comportements à risque dans une démarche de responsabilisation des étudiants et mobiliser les organisateurs de soirées étudiantes pour contribuer au bien-être, à la santé et à la sécurité des participants.

Ainsi, neuf dispositions sont proposées aux signataires (grandes écoles et associations étudiantes ou BDE) qui s'engagent à faire évoluer leurs pratiques vers notamment une limitation de la consommation, en rendant l'alcool plus couteux et moins disponible que les boissons non alcoolisées ; à inscrire la prévention comme axe prioritaire ; à appliquer les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant la consommation d'alcool à toute manifestation organisée par les étudiants ou par le personnel. Elle recommande également les nominations d'un référent au sein de l'administration et d'un référent au sein des étudiants afin que le dialogue s'instaure, et propose une fiche synthèse permettant aux organisateurs d'effectuer un bilan des soirées ou manifestations étudiantes.

Proposée en première intention aux membres du groupe de travail, la charte a été validée par les principaux organes consultatifs ou décisionnels des grandes écoles telles que l'UTC, l'ESCOM ... et de l'Université de Picardie Jules Verne (CA, CEVU, BDE...).

**Projet européen INTERREG IV Alcobinge portant sur leurs derniers travaux
« Alcool, binge drinking et atteintes cérébrales ».**

Le projet **AlcoBinge** a pour but de rassembler des laboratoires experts sur le problème du *binge drinking*, afin de réaliser des études chez l'animal et chez l'Homme pour mieux connaître les effets à court terme et à long terme de cette pratique. Des modèles animaux, des technologies complémentaires et la comparaison de deux populations de jeunes étudiants du Royaume-Uni et de France permettront également de mieux connaître les facteurs biologiques et culturels qui influencent ce phénomène inquiétant pour la santé publique.

Les présentations qui auront lieu pendant ce colloque feront un état des lieux sur ce qu'est le *binge drinking*, quels sont ces effets sur le cerveau en termes de toxicité et d'atteintes cognitives.

Chez l'Homme, le cerveau se développe et subit des processus de maturation même tardivement jusqu'à l'âge de 20 ans. Il est particulièrement sensible aux effets toxiques de l'alcool pendant cette période critique (chez l'adolescent et le jeune adulte). Les alcoolisations excessives et répétées sont responsables d'atteintes cognitives et émotionnelles. Les jeunes s'adonnant au *binge drinking* sont moins performants dans de nombreuses tâches cognitives (apprentissage, mémorisation). De manière intéressante, les études mettent en lumière une plus forte toxicité qui est associée à la rapidité de l'ingestion d'alcool démontrant ainsi que la modalité particulière de consommer très rapidement des quantités importantes d'alcool est très dommageable pour le fonctionnement cérébral. Il apparaît également que les atteintes sont encore plus visibles chez les jeunes filles comparativement aux garçons.

Les études réalisées dans des modèles animaux d'expositions répétées à l'alcool pendant l'adolescence montrent qu'à l'âge adulte les animaux sont plus vulnérables à la consommation excessive d'alcool ce qui semble confirmer les observations cliniques indiquant un risque beaucoup plus élevé de devenir alcoolodépendant après une exposition à l'alcool durant l'adolescence. Cette plus grande vulnérabilité à l'alcool est associée à des modifications à long terme de l'expression de certains gènes impliqués dans l'addiction. Nos travaux démontrent aussi qu'après une alcoolisation massive des effets particulièrement toxiques se développent pendant le sevrage puisqu'ils affectent les processus cellulaires qui sont à la base des capacités d'apprentissage et de mémorisation des informations.